

GUIDE ACADÉMIQUE

AED MONTRÉAL 2017-2018

The logo consists of the letters 'A', 'E', and 'D' in a bold, black, sans-serif font. Each letter is contained within a white rectangular box with a thick black border. The boxes are slightly tilted to the right and are separated by thin white gaps. The entire logo is centered on a light yellow background.

AED

MOÛ DE LA PRÉSIDENCE

Simon Du Perron



Chères consoeurs,

Chers confrères,

Je tiens avant tout à souligner le précieux travail de Sarah Fortin, votre vice-présidente aux affaires Académiques, dans la conception de ce guide. Celui-ci se veut l'exercice d'un des nombreux rôles de l'AED, à savoir de vulgariser les tenants

et aboutissants du parcours académique au baccalauréat en droit et de vous transmettre toutes les informations nécessaires à votre plein épanouissement. Certes, la vie sociale distinctive de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal a de quoi vous tenir occupés tout au long de votre baccalauréat, mais comme il faut parfois étudier, nous espérons que ce guide vous sera des plus utiles!

Je saisis cette occasion pour souligner la chance que nous avons d'évoluer au sein d'un milieu étudiant aussi dynamique qui nous offre autant d'opportunités d'implication dans des domaines aussi variés. Nous n'avons qu'à penser aux postes d'assistantat de recherche qui nous viennent du Centre de développement professionnel, au programme de stages en milieux communautaires de la Faculté ou encore des nombreuses activités du Cercle des activités pratiques de l'AED; autant de possibilités incroyables qui vous permettront non seulement de devenir d'excellents et d'excellentes juristes, mais également des personnes engagées dans vos milieux respectifs.

Je vous souhaite un parcours académique et professionnel à votre image, et surtout, des souvenirs indélébiles de votre passage à « La Fac ».

Votre dévoué serviteur,

Simon Du Perron

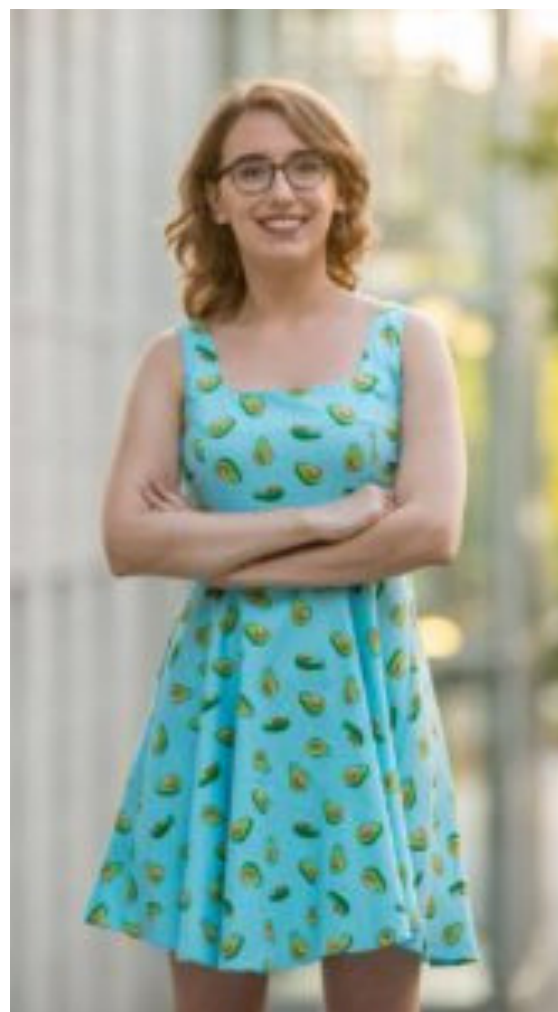
Président 2017-2018

AED Montréal

MOT DE LA VP ACAD

Sarah Fortin

Je suis fière et contente de vous présenter l'édition 2017-2018 du guide académique de l'AED. Ce guide a beaucoup changé au courant des années, avec chaque VP Acad y mettant sa propre sauce (pour utiliser une expression très québécoise! Pour moi, je voulais faire un guide accessible et engagé. Je voulais vous donner des informations pertinentes pour vous aider à comprendre l'espèce de bibitte qui est notre bacc en droit.



Je ne vais pas m'éterniser trop longtemps. Consultez ce guide, j'espère qu'il va vous aider. N'oubliez pas que nous restons tous à votre écoute!

Sarah Fortin

VP Acad 2017-2018

AED Montréal

INSCRIPTIONS ET CHOIX DE COURS

Quand:

Le 14 mai, à 11h31: vérifiez vos courriels et votre Centre étudiant! Les paniers pour choisir vos cours vont être ouverts dès le 2 avril.

Comment:

L'inscription se fait pour la session d'automne et la session d'hiver en même temps. Il faut alors s'assurer de regarder les horaires pour toute l'année, incluant les dates d'évaluations. Si vous changez d'idée avant que la session commence, pas de problème! Tout le monde le fait, donc il risque toujours d'avoir des places qui s'ouvrent! Des places peuvent s'ouvrir au jour au jour, donc vérifiez souvent!

Truc de pro:

Mettre tous vos choix de cours dans votre panier avant les inscriptions- vous allez la compléter plus vite la journée même!

À l'aide!! Le cours que je veux est complet

Pas de panique! Souvent, des places dans les cours s'ouvrent la semaine ou même les jours avant leurs débuts, et pendant les deux premières semaines de cours. Il faut simplement vérifier le Centre étudiant souvent!

!! PROBLÈMES D'INSCRIPTION !!

La période d'inscription aux cours est toujours stressante pour tous les étudiants. Les intérêts et les besoins des étudiants ne sont pas toujours satisfaits par les offres et les choix de cours, ce qui fait en sorte que le corps étudiant se demande souvent pourquoi plus de plages horaires, plus de cours et plus de choix ne peuvent pas être donnés. La réalité est qu'offrir plus de tout ça nécessite beaucoup plus de ressources que la faculté détient. Offrir plus de sections de cours dépend des disponibilités du chargé de cours et/ou du professeur, un facteur hors du contrôle de n'importe qui. Offrir davantage de cours nécessite davantage de professeurs et chargés de cours. N'oublions pas le facteur coût non plus.

L'inscription elle-même peut aussi être très frustrante, surtout quand les cours les plus populaires se remplissent très (trop) vite, faisant en sorte que plusieurs étudiants ne réussissent pas à suivre le ou les cours qu'ils ou elles voulaient. Ceci est surtout très frustrant pour les étudiants qui rentrent en leur troisième et dernière année- leur dernière chance.

Alors, comment organiser nos cours? Continuez jusqu'à la prochaine section!!

PLEINE VUE- LE BAC EN DROIT

Le bac en droit est de 101 crédits->

62 crédits obligatoires

Ceci sont les cours du bloc **A** qui se fait en première année ainsi que le bloc **B** qui peut se faire en deuxième ou troisième année.

!! Il y a des étudiant(e)s qui font toutes leurs cours du bloc B en deuxième année, pour laisser la troisième année pour des cours à option. Par contre, il y a aussi des étudiant(e)s qui vont seulement en faire la moitié en deuxième, pour commencer des cours à option dès la deuxième année. Il n'y a pas de bon ou mauvais parcours à prendre. Tout dépend de toi et ce que tu veux.

33 à 39 crédits à option

Ceci sont les cours qui peuvent se faire dès l'été après la première année. Ces cours sont divisés en plusieurs thèmes:

70C: systèmes juridiques et fondements théoriques (minimum 3 crédits obligatoires)

70D: droit international (minimum 3 crédits obligatoires)

70E: droit civil

70F: droit des affaires

70G: droit public et pénal

70H: droit du travail et droit social

70I: droit fiscal

70J: cours thématiques

PLEINE VUE- LE BAC EN DROIT

70C et 70D sont particuliers, car chaque étudiant(e) doit faire au moins 1 cour (3 crédits) dans chacun. Il y a toujours la possibilité d'en faire plus.

Les cours dans les blocs 70F, 70G, 70H, 70I et 70J sont très variés: tu vas certainement pouvoir trouver quelque chose qui t'intéresse.

Comment choisir? Continue de lire ce guide!

!! COURS PRÉ-BARREAU: Les cours du bloc 70E (droit civil), comme régimes matrimoniaux, sûretés, successions et vente, louage et mandat. Preuve et procédure pénal du bloc québécois 70G, et le droit du travail, du bloc 70H, sont aussi considérés comme les cours pré-barreau. *Pourquoi ?* Car la matière couverte est celle aussi couverte au barreau. Est-ce que c'est **obligatoire**? NON. Est-ce qu'il **faut** les faire pour éviter de couler le barreau? C'est sur que ça ne nuirait pas, mais ne PAS les faire n'est pas une garantie de couler. Tout dépend de ton choix personnel et comment tu veux construire ton propre parcours.

Maximum 6 crédits au choix

Ceci sont des cours qui s'offrent hors de la faculté de droit. Ces 6 crédits peuvent être utilisés pour des cours d'histoire, de langue, de philosophie...n'importe quoi! Les cours au choix ne sont *pas obligatoires*-voilà pourquoi tu pourrais prendre de 33 à 39 crédits de cours de droit à option.

ATTENTION: si tu as un premier bac, ou des études universitaires antérieures, tu peux les faire créditer comme ces 6 crédits au choix.

PLEINE VUE- LE BAC EN DROIT

Activités pratiques

Les activités pratiques sont obligatoires à la faculté. Il y a un minimum de 9 crédits obligatoires, qui rentrent dans les 62 crédits obligatoires: DRT 1902, DRT 2902 et un choix du bloc K de ce qui est communément appelé Habiletés 3. Ce cours peut être un tribunal-école, une clinique juridique ou même le stage en milieu communautaire!

Si 3 crédits de formation pratique ce n'est pas assez, tu peux faire un maximum de six crédits additionnels du bloc L.

QUESTION: COMMENT EST-CE QUE ÇA S'ORGANISE TOUT ÇA?

RÉPONSE: N'IMPORTE COMMENT TU VEUX.

Oui, pour de vrai! Tout dépend de tes choix personnels, du parcours que tu veux te donner et de quand tu veux finir ton bac.

Tu n'es PAS obligé de faire ton bac en 3 ans! Tu peux le faire en 3.5 ou même en 4: si tu as besoin de travailler en même temps ou si tu as besoin de prendre plus de temps pour toi. Tu as juste à écrire à ta TGDE pour t'assurer de tout bien faire, mais c'est courant.

Il n'y a pas de parcours typique- juste un parcours populaire.

PLEINE VUE- LE BAC EN DROIT

À la fin de ta première année, tu auras fait 35 crédits, avec **66 crédits** à faire.

Possibilité 1:

- Sans cours d'été
- 11 cours par année
- 5 ou 6 cours par session

Possibilité 2:

- 1 cours par session d'été (2 cours au total)
- 10 cours par année
- 5 cours par session

Possibilité 3:

- 2 cours par session d'été (4 cours au total)
- 9 cours par année
- 5 ou 4 cours par session

Etc., etc., etc.!!

N.B.:

Un stage en milieu communautaire compte pour 6 crédits.

Si tu as fait un premier bac, tu peux te faire créditer 6 crédits.

Au lieu de faire des cours d'été, tu peux faire une école d'été (Chine, Costa Rica, Rio, Milan, Allemagne, Aix-en-Provence)

CHEMINEMENTS POSSIBLE

Échange

En troisième année, tu peux faire un échange d'une session à l'étranger, tout en payer les frais de scolarité de l'Université de Montréal. Si tu veux en faire une, il faut simplement te t'assurer d'avoir tout terminé les cours obligatoires avant de partir. Par exemple, si tu comptais prendre pénal 2 en troisième année, et partir en échange ainsi que finir ton bacc en trois ans, tu ne pourrais pas.

International

Prendre le cheminement international te permettrait d'un, avoir l'attestation « cheminement international » apposée sur une attestation distinctive sur ton relevé de notes, et de deux, te spécialiser un peu plus sur les enjeux internationaux. ** Tu n'as pas besoin d'un bacc antérieur pour choisir cette option.

Les exigences sont:

- Avoir une moyenne cumulative d'au moins 3.3
- Avoir réussi le cours droit international public général et un cours choisi dans le Bloc 70D
- Effectué un stage d'un trimestre à l'étranger dans un établissement d'enseignement partenaire de la Faculté et y avoir accumulé un minimum de douze (12) crédits, puis avoir acquis un minimum de trois (3) crédits reconnus par les autorités facultaires comme ayant un caractère international OU participé à une école d'été à l'étranger et y avoir accumulé six (6) crédits reconnus par la Faculté, puis avoir acquis un minimum de neuf (9) crédits ayant été reconnus par les autorités facultaires comme ayant un caractère international

CHEMINEMENTS POSSIBLE

Honours

Choisir le cheminement honours te permet de commencer un diplôme de cycles supérieurs dès ta troisième année du bacc, en remplaçant jusqu'à 12 crédits de cours à option du bacc par des cours de 2e cycle.

Les exigences sont:

- Avoir une moyenne cumulative d'au moins 3.7 à la fin de ta deuxième année
- Consulter ta TGDE pour t'inscrire.

Programmes combinés

Si tu as déjà un bac, tu peux faire un cheminement pour avoir 2 diplômes en 2 ans, ton LL.B et: une maîtrise, un MBA et ton J.D.

Pour y arriver, tu vas te faire créditer 6 crédits de ton premier bac, et avant de commencer le programme de cycles supérieurs, tu vas avoir besoin d'avoir accumulé au moins 65 crédits au baccalauréat en droit (dont le bloc A au complet et au moins 21 crédits du bloc B) et avoir la moyenne cumulative demandée par les programmes de 2e cycle. Au final, pour ton bacc en droit, tu vas avoir besoin de tout faire les cours des blocs A et B, un cours du bloc C, un cours du bloc D, un cours du bloc K et 2 ou 3 cours à option.

Faire 2 diplômes en 3 ans est une opportunité incroyable, mais c'est intense. Faire un programme combiné nécessite un parcours en 3 ans comme celui à la prochaine page.

CHEMINEMENTS POSSIBLE

Première année:

- Automne+Hiver:

Tout les cours du bloc A

- Été:

2 cours du bloc B

Deuxième année:

- Automne+Hiver:

7 cours bloc B

1 cours bloc C

1 cours bloc D

1 cours bloc K

2 cours à option

- Été:

1 cours à option

Parfois: possibilité de commencer ses cours de cycles supérieurs dans l'été entre la deuxième et la troisième année

Troisième année:

Cours de 2e cycle

TÉMOIGNAGES- VOIX DES ÉTUDIANT(E)S

Malgré les apparences, les étudiant(e)s de la faculté de droit viennent de parcours différents. Ces parcours ont un impact sur leurs nouveaux parcours en droit. Quelques étudiant(e)s ont accepté de partager leurs parcours particuliers, pour pouvoir aider d'autres personnes qui se retrouvent peut-être dans la même situation, et c'est toujours mieux d'entendre des conseils académiques de VOS collègues, ça fait différent de juste moi!

Si tu as des questions sur TON parcours, n'hésite pas à m'écrire au vpacad@aedmontreal.com.

MARTIN OUELETTE: ÉTUDIANT EN 2^e ANNÉE

<< Je me nomme Martin. J'ai effectué un retour aux études à l'âge de 29 ans en enseignement, programme que j'ai interrompu pour me réorienter en droit. Durant mon parcours professionnel, j'ai été serveur puis charpentier-menuisier.

Plusieurs ressources ont été à ma disposition et m'ont aidé dans ce grand projet qu'est un retour aux études.

Premièrement, la plus grande aide m'est venue de mon réseau social. N'hésitez pas à demander de l'aide à vos proches, que ce soit pour un ménage, une brassée de lavage, des commissions ou autres. Ils se feront un plaisir de vous aider.

TÉMOIGNAGES- VOIX DES ÉTUDIANT(E)S

Deuxièmement, abordons le dossier des finances. Le bureau de l'aide financière aux études m'a aidé à trouver différents programmes de prêts et bourses. Consultez-les, ils pourraient bien vous soulager du stress économique qui repose sur vos épaules! Par ailleurs, les institutions financières se feront un plaisir d'accorder du crédit à un étudiant en droit. Cependant, méfiez-vous : leurs conditions sont moins avantageuses que celles du programme de prêts et bourses du gouvernement. Je dois admettre en contrepartie qu'elles sont plus flexibles.

Troisièmement, avec le recul, je regrette de ne pas avoir fait appel aux services de l'équipe des mentors plus tôt dans mon parcours. Le droit est une matière particulière pour laquelle rien ne nous y a spécifiquement préparés. N'hésitez pas à demander des conseils, que ce soit à eux ou encore aux élèves de 2e ou de 3e année. La majorité se fera un plaisir de vous transmettre le fruit de leur expérience à propos de leur méthode d'annotation des codes de loi, de l'étude pour les examens ou encore sur la façon de se préparer pour un cours. Le principe : toute question est bonne à poser.

Quatrièmement, allez aux conférences. Soyez flexibles : assistez à celles qui vous intéressent et essayez-en aussi qui ne vous intéressent pas de prime abord. Vous pourriez être surpris de voir votre opinion sur un domaine de droit changer à la fin d'une conférence...

TÉMOIGNAGES- VOIX DES ÉTUDIANT(E)S

Cinquièmement, informez-vous rapidement sur ce qu'est la course aux stages. Je vous suggère de comprendre ce que ce processus implique dès la première année. En deuxième année, vous devrez choisir d'y participer ou non. Plus vous serez informés sur la course, plus vous aurez de bonnes raisons d'y prendre part ou de passer votre tour.

Sixièmement, je vous suggère de faire comme moi et de compléter les cours des blocs B, C et D dès la deuxième année. Chaque étudiant aura son opinion à ce sujet. À mon avis, les cours de ces blocs sont encore relativement généraux. Je pense que leur contenu jette des bases qui faciliteront la compréhension des cours plus spécifiques des blocs de cours E et suivants. À l'appui, mes intérêts et mes coups de cœur pour les domaines de droit changent rapidement (revoir le point quatrième sur les conférences...). En ayant gardé un maximum de cours spécifiques pour ma dernière année, je fais le pari de pouvoir sélectionner des cours qui m'intéressent vraiment, et non pas des cours pour lesquels j'avais un intérêt vague et passager qui se révélera plus ou moins utile concrètement pour moi. Je me dois cependant de signaler que cette stratégie peut augmenter le risque de conflit d'horaire en 3e année. En effet, les cours spécifiques ne sont souvent donnés qu'une fois par année, et ce, à un seul groupe. Les places disponibles sont donc limitées. Il est aussi possible que deux cours soient donnés la même journée et à la même heure.

Voilà, en espérant que ces conseils vous auront aidé et vous permettront d'amorcer vos études en droit du bon pied! Bon succès! >>

TÉMOIGNAGES- VOIX DES ÉTUDIANT(E)S

NOÉMIE LANGEVIN: ÉTUDIANTE DE TROISIÈME ANNÉE

<<Mon parcours est un peu différent de celui de l'étudiant type de 1re année qui arrive du cégep et qui commence le baccalauréat en droit. En effet, je suis arrivée au bac en 2e année, puisque j'avais terminé ma 1ère année de droit au certificat à la Faculté de l'Éducation permanente. J'étais consciente qu'à la Faculté de droit les procédures et le fonctionnement étaient différents, mais j'ignorais à quel point. Autant au niveau académique que social, j'y ai vu une différence.

Au niveau académique, on m'avait avertie qu'il s'agissait d'une moyenne courbée, alors ce ne fut pas une surprise, contrairement au choix de cours qu'il fallait effectuer à la session d'hiver concernant les choix de cours pour l'automne. Aucun membre du personnel des deux facultés ne m'a averti pour ceci, ce qui fait que je me suis retrouvée, pour le cours habiletés du juriste 2, avec un domaine de droit qui n'aurait pas nécessairement été mon 1er choix. Il aurait aussi été pertinent, selon moi, d'être informée de l'existence de notre portail personnel sur le site de la Faculté de droit où la consultation de nos notes, de nos manuscrits et toute autre information pertinente à notre session se retrouve. Au certificat, nous n'avions pas accès à un portail de ce genre. >>

TÉMOIGNAGES- VOIX DES ÉTUDIANT(E)S

<<Au niveau des cours magistraux, ils sont sensiblement sous le même format, à l'exception des pauses. Au lieu d'être une de 20 minutes, en général et à la discrétion du professeur, il y a deux pauses de 10 minutes. À mon avis, ceci est beaucoup mieux, car cela nous permet d'être plus concentrés et de reposer notre tête un peu.

Dernier aspect pour le niveau académique/administratif, prépare-toi à devoir toujours être l'intermédiaire entre la Faculté de Droit et la Faculté de l'Éducation permanente. On dirait que les responsables ne se parlent pas! Tu dois faire les démarches toi-même, car sinon personne ne s'occupe de ton dossier, entre autres, pour faire valoir tes équivalences de cours du certificat pour être sûr que tu ne refasses pas les mêmes cours au bac et qu'ils te soient crédités.

Pour le côté social, la " vibe " est différente également. Étant arrivée en 2e année, tous les gens sont déjà en groupes d'amis et se connaissent à peu près tous, ce qui fait que l'on se sent un peu seul à nos débuts. (C'est pourquoi c'est à ton avantage d'être un bon communicateur!) Au certificat, comme c'est de courte durée (1 an) et que les gens le font pour diverses raisons, les liens sociaux ne se tissent pas aussi facilement, donc nous sommes également seuls, mais tout le monde est dans la même situation. Encore une fois, la communication te sera utile. Les raisons de faire le certificat peuvent beaucoup varier d'une personne à l'autre comparativement à une personne qui fait le bac en droit (souvent, c'est en vue du barreau ou la chambre des notaires). La plupart ont déjà leur emploi le jour et viennent acquérir une formation en droit avec les cours du soir. Ce n'est pas la majorité qui tente d'entrer au bac par après. >>

TÉMOIGNAGE- VOIX DES ÉTUDIANT(E)S

GIULIANA D'ORAZIO: ÉTUDIANTE EN PREMIÈRE ANNÉE

<<Salut ! Je suis une étudiante anglophone qui termine sa première année en droit. C'est drôle, j'avais à peine dix-neuf ans quand je suis entrée à la faculté en septembre dernier. Ainsi, je venais du cégep, un cégep anglophone en plus, où j'ai étudié en sciences humaines pendant deux ans. Vu que j'ai fréquenté une école secondaire francophone et que j'ai toujours adoré mes cours de français, je me sentais prête et plus que capable à retourner étudier en français. De plus, je rêvais depuis quelques années de devenir avocate, rêve qui s'est encore plus concrétisé pendant mon temps au cégep. Cependant, ma première session en droit m'a exigé une plus grande adaptation que je le pensais ; je n'étais ni habituée d'étudier à l'université, ni d'étudier de nouveau en français et non plus d'apprendre le langage juridique, qui est carrément comme apprendre une autre langue ! Heureusement, j'ai réussi à trouver des personnes merveilleuses en deuxième année qui m'ont rassuré que tout ce que je vivais était tout à fait normal et qui m'ont guidé à travers mes nombreuses questions. Cette année a été remplie de plusieurs obstacles, mais aussi de beaux défis que je n'aurais jamais cru relever ! La faculté m'a permis de rencontrer des personnes extraordinaires, d'apprendre plus sur moi-même - surtout me rappeler la raison pour laquelle j'étudie en droit et pourquoi j'adore ça ! Finalement, la faculté m'a fait découvrir énormément d'opportunités, autant professionnelles et académiques que parascolaires.

TÉMOIGNAGES- VOIX DES ÉTUDIANT(E)S

Si je repense à ma première année en droit, j'aurais peut-être plus profité des services offerts à la faculté. On a souvent l'impression d'être les seuls à vivre quelque chose ou être tout seuls à se sentir d'une certaine façon, mais dès qu'on en parle on se rend compte qu'il y a plein d'autres qui ressentent exactement la même chose - il suffit d'en discuter et de s'entraider. En effet, les services facultaires comme le mentorat et le PADUM sont faits exactement pour ça, afin d'aider les étudiants à mieux gérer leur stress et leurs inquiétudes, notamment en première année. De plus, j'aurais aimé savoir que peu importe à quel point je me pensais "bonne" en débutant ce parcours, la première année est une période d'ajustement pour tout le monde et personne n'a toutes les réponses (en fait, Sarah m'avait en quelque sorte averti haha) ! Pour y arriver, il suffit de trouver quelques bonnes amies, qui vont être là pour te relever quand ça ne va pas, mais aussi qui vont t'aider à réussir et surtout, avec qui partager ton succès. Finalement, ait confiance en toi, en tes capacités et ne te compare pas aux autres ! On réussit tous à trouver notre place, même si parfois, on croyait qu'on n'y arriverait jamais. D'ailleurs, j'ai trouvé la mienne. >>

SOPHIE LANTEIGNE: ÉTUDIANTE EN DEUXIÈME ANNÉE

<< Tout au long de mes études secondaires, j'ai participé à diverses activités de bénévolat auprès de personnes âgées et d'enfants ayant des difficultés d'apprentissage. Ainsi, lorsqu'est venu le temps de faire mon choix quant à mes études collégiales, je me suis orientée vers les sciences de la santé, car je considérais que mon altruisme serait particulièrement mis à profit dans ce domaine.

TÉMOIGNAGES- VOIX DES ÉTUDIANT(E)S

Après de nombreuses heures à effectuer des laboratoires, des intégrales et de la chimie organique, j'ai finalement obtenu mon diplôme d'études collégiales. Comme les cours de biologie et de psychologie avaient particulièrement attiré mon attention, j'ai décidé de m'orienter vers le baccalauréat en sciences infirmières, à l'Université de Montréal. Grâce aux nombreux stages obligatoires dans ce domaine, j'ai rapidement constaté la réalité hospitalière actuelle. Après avoir complété la moitié du baccalauréat, j'ai pris la décision de prendre une session de pause universitaire, afin de reconsidérer mon choix de profession. Cette session m'a permis de travailler à temps plein dans une influente entreprise montréalaise où j'ai rapidement monté les échelons. En effet, après quelques mois, je suis devenue gérante de mon département. J'ai ainsi acquis maintes connaissances l'entrepreneuriat, la gestion et le domaine juridique, ce qui a confirmé mon choix de délaisser le domaine de la santé, pour m'orienter vers le droit.

Certes, au départ, les études en droit ont été un grand défi pour moi, puisque j'avais effectué tout mon parcours en sciences. Ainsi, les méthodes d'études, la façon de répondre aux questions d'examen et le raisonnement étaient totalement différents qu'en sciences. En effet, en sciences, j'étudiais en faisant les exercices à plusieurs reprises. Par la suite, je pouvais valider mes réponses avec le solutionnaire. Durant l'examen, les questions étaient similaires aux exercices, et donc je pouvais rapidement savoir si l'examen s'était bien déroulé. Or, en droit, j'ai constaté que c'était

TÉMOIGNAGES- VOIX DES ÉTUDIANT(E)S

très différent. En effet, j'avais beaucoup de difficulté à étudier efficacement, puisqu'il n'y avait pas d'exercices, sauf les examens des années antérieures, auxquels je n'avais pas toujours les solutionnaires. De plus, comme il peut y avoir plusieurs réponses à une seule question, il m'était ardu de savoir si mes examens s'étaient bien déroulés ou non. J'ai donc dû développer de nouvelles techniques d'étude, en plus de devoir accroître ma confiance en moi. Évidemment, ma première session a été assez ardue sur diverses facettes pour moi, mais j'en suis très fière. D'ailleurs, toutes les techniques développées lors de ma première session me sont encore très utiles, puisqu'en plus de les appliquer, je les partage aux élèves que je mentor. Malgré le fait qu'un changement drastique de domaine représente un défi de taille, je pense que le surmonter est à la portée de tous.

Toutefois, j'aurais aimé obtenir différentes stratégies sur les choix de cours. En effet, comme je n'avais aucune idée des niveaux de difficulté des divers cours, j'ai choisi cinq cours obligatoires lors de ma session d'automne de ma deuxième année, en plus d'un cours pré-barreau, soit régimes matrimoniaux. Or, j'ai visiblement mal balancé mes cours, puisque j'ai eu une charge de travail incomparable lors de la dernière session, alors que je n'ai eu pratiquement aucune lecture à faire durant la session d'hiver. Ainsi, avant de faire mon choix de cours, j'aurais aimé avoir une façon d'obtenir des informations détaillées sur les divers cours. De cette façon, j'aurais pu choisir de manière éclairée, ce qui m'aurait permis d'avoir une session d'automne plus équilibrée. >>